

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 20

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 mai 2022

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

**Sont présents :** M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – Mme THIL – M. KREVL – Mme LAGRANGE – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – M. DOME – Mme JAKUBIAK – Mme SCHLICKLING – M. PAVLIC – Mme BRAUSCH – M. FRIDERICH.

**Absents excusés :** Mme STOLL (qui a donné procuration de vote à Mme STAUB) – Mme FERRARA (qui a donné procuration de vote à Mme LAGRANGE) – Mme FARAONE (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. KIBFFER (qui a donné procuration de vote à M. KARST) – M. ADELBR – M. ZINS (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – Mme LEININGER (qui a donné procuration de vote à Mme FILIPPELLI) – M. ZERKOUNE (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH) – M. WILHELM.

**Point n° 2 :** Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre du renouvellement urbain et de la requalification du quartier Chapelle (lot n°1) - Tranche Optionnelle TO2 : Aménagement du cœur de quartier Chapelle - Validation des études d'avant-projet et du coût prévisionnel définitif des travaux

Monsieur TUMOLO, rapporteur :

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la cité Chapelle, et plus particulièrement concernant l'aménagement du cœur de quartier, la Ville avait confié au groupement INGAIA/SEBA/MERLIN la mission de maîtrise d'œuvre sur la base d'un coût prévisionnel de travaux de 2.493.700,00 € H.T.

Le projet ANRU prévu dans le cœur de quartier porte sur les différentes rues n'ayant pas fait l'objet d'une requalification préalable lors des travaux après-mines.

Dans les rues de Lyon, Bordeaux, Périgueux, des Romains partie Est et impasse de l'Ecole, il est ainsi envisagé :

- la reprise des voiries de ces différentes rues avec mise en place d'aménagements sécuritaires (chicanes, plateaux surélevés) et stationnements de proximité
- la fermeture à la circulation de la rue des Romains située devant la maternelle et la future école élémentaire, ainsi que la création d'une voie piétonne dédiée
- l'aménagement d'une place centrale devant les commerces et la pharmacie
- la création d'une nouvelle voirie depuis le carrefour rue de Lens en entrée de quartier jusqu'à l'impasse de l'Ecole permettant ainsi son désenclavement
- la création de stationnements pour le groupe scolaire en lieu et place de l'école élémentaire existante rue de Bordeaux
- l'installation de jeux et équipements sportifs ainsi que de cheminements piétons
- l'aménagement de zones d'espaces verts et la mise en place de plantations
- le remplacement de l'éclairage public.

Au terme des études d'avant-projet, le montant estimatif des travaux du cœur de quartier Chapelle est évalué, pour la Ville, à 2.921.448,68 € H.T.

Différents aspects expliquent cette augmentation du coût des travaux, portant modification et amélioration du programme :

- l'étude géotechnique menée au cours des études montre d'une part la nécessité de mettre en œuvre une structure de chaussée de 75cm d'épaisseur et, d'autre part, a révélé la présence, dans les enrobés, de H.A.P. nécessitant un traitement adapté de ces déchets
- la création de la voirie reliant la rue des Romains à l'impasse de l'Ecole non prévue initialement ainsi que la desserte des réseaux pour alimenter la nouvelle école élémentaire
- le déploiement d'un réseau de vidéosurveillance en lien avec les aménagements projetés
- par ailleurs, le maître d'œuvre a pris en compte, dans son estimation, la hausse générale des prix des marchés observés ces derniers mois.

Envoyé en préfecture le 20/05/2022

Reçu en préfecture le 20/05/2022

Affiché le

ID : 057-215703323-20220519-CM18052022PT2-DE

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable du conseil municipal, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider les études d'avant-projet présentées par INGAIA/SEBA/MERLIN pour la Tranche Optionnelle 2 : aménagement du cœur de quartier Chapelle du lot 1 : quartier Chapelle dans le cadre de la mission du maître d'œuvre pour le projet de renouvellement urbain et la requalification du quartier Chapelle, de valider le coût prévisionnel définitif des travaux au stade de l'Avant-Projet à 2.921.448,68 € H.T. pour l'aménagement du cœur de quartier Chapelle, et d'autoriser M. le Maire à signer tout document se rapportant à ces éléments.

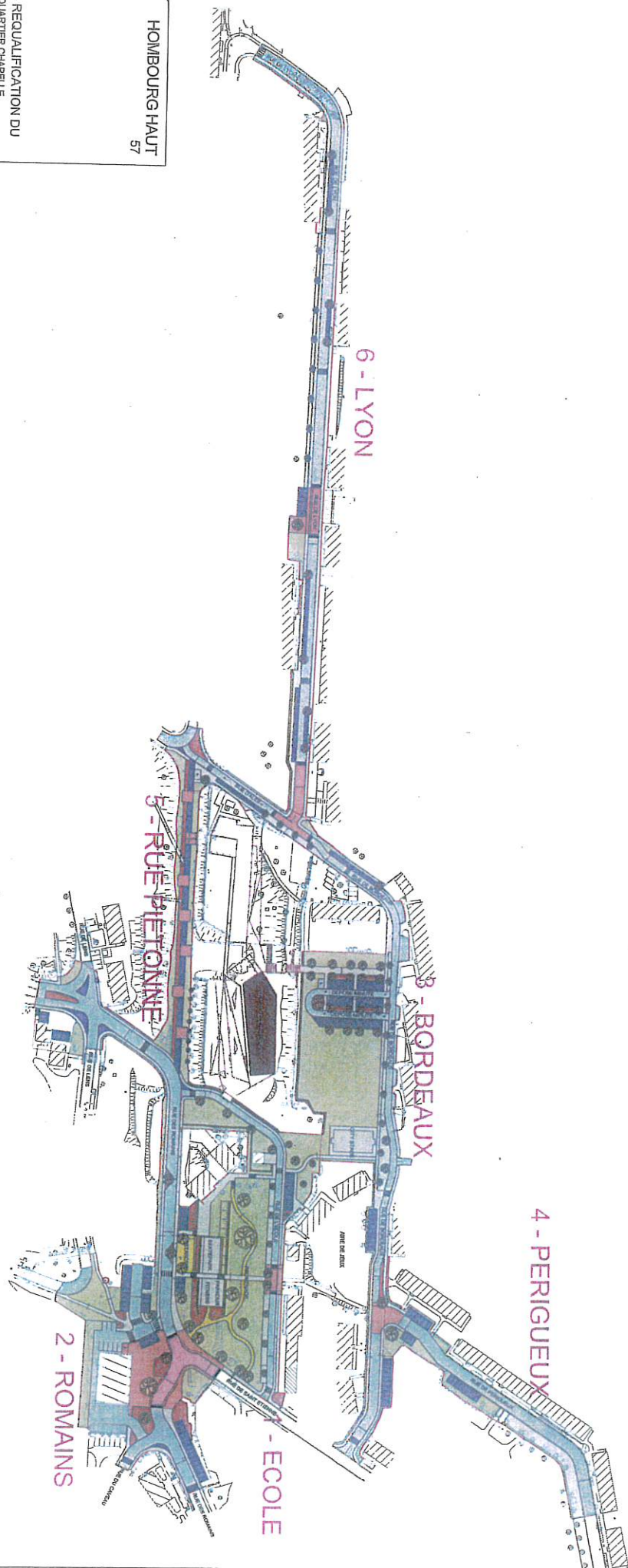
- de valider les études d'avant-projet présentées par INGAIA/SEBA/MERLIN pour la Tranche Optionnelle 2 : aménagement du cœur de quartier Chapelle du lot 1 : quartier Chapelle dans le cadre de la mission du maître d'œuvre pour le projet de renouvellement urbain et la requalification du quartier Chapelle,
- d'arrêter le coût prévisionnel définitif des travaux au stade de l'Avant-Projet à 2.921.448,68 € H.T. pour l'aménagement du cœur de quartier Chapelle,
- d'autoriser M. le Maire à signer tout document se rapportant à ces éléments.

Extrait certifié conforme,  
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 19 mai 2022

Le Maire,  
Laurent MULLER





Plan  
N°01  
**HOMBOURG HAUT**  
57

**ANRU - REQUALIFICATION DU QUARTIER CHAPELLE**

Mettre à jour	
Échelle	1:500
Indice	0/100
Date	
Commentaire	

AVP	
1	PROPOSITION
2	PROPOSITION
3	PROPOSITION
4	PROPOSITION
5	PROPOSITION
6	PROPOSITION
7	PROPOSITION
8	PROPOSITION
9	PROPOSITION
10	PROPOSITION
11	PROPOSITION
12	PROPOSITION
13	PROPOSITION
14	PROPOSITION
15	PROPOSITION
16	PROPOSITION
17	PROPOSITION
18	PROPOSITION
19	PROPOSITION
20	PROPOSITION
21	PROPOSITION
22	PROPOSITION
23	PROPOSITION
24	PROPOSITION
25	PROPOSITION
26	PROPOSITION
27	PROPOSITION
28	PROPOSITION
29	PROPOSITION
30	PROPOSITION
31	PROPOSITION
32	PROPOSITION
33	PROPOSITION
34	PROPOSITION
35	PROPOSITION
36	PROPOSITION
37	PROPOSITION
38	PROPOSITION
39	PROPOSITION
40	PROPOSITION
41	PROPOSITION
42	PROPOSITION
43	PROPOSITION
44	PROPOSITION
45	PROPOSITION
46	PROPOSITION
47	PROPOSITION
48	PROPOSITION
49	PROPOSITION
50	PROPOSITION